



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **64** - Septembre 2009



OUVERTURE d'ATELIER

PEINTRES de NEAUPHLE

Bernard Joppin, Maire de Neauphle-le-Château, Président de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines et Marc Leroy, Président du Syndicat d'Initiative, vous invitent à découvrir - dans leurs ateliers - les œuvres des artistes Alfera, Kersti et Pierre Chaplet, et Heitz-Krantz, au cours d'un parcours fléché qui débute à l'ancienne Mairie - par la présentation des œuvres de J. Farvacques et Maud - et se termine à la Casa (Maison des Associations) 53, avenue de la République par celles de Aron et Miel.

Samedi et Dimanche
19 et 20 Septembre 2009

12h à 19h - en salles
15h à 19h - en ateliers

JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE



Syndicat d'initiative: 01 34 89 78 00 Mairie: 01 34 91 00 74

À LIRE

Le Mot du Maire	2
Distribution de sacs biodégradables	2
Nouveaux horaires Mairie	2
Compte rendu Conseil	3
Infos pratiques	3
Permanences des élus	3
Plan Communal de Sauvegarde	3
Chiffres du recensement	4
Le parcours de citoyenneté	5
Déclarations préalables	5
Permis de construire	5
Le passeport biométrique	5
Voyage du CCAS	5
La brigade de gendarmerie informe	6
Les nouveaux arrivants	6
Le carnet	6
La vie de la commune	
Fête de la Musique	7
Fête des Voisins	7
Fête des Ecoles	8
Fête du Village et assos	9
Brocante et Kermesse	10
Voyage scolaire	11
14 juillet	11
Témoignage	12



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Les mois d'été, sont pour la commune des moments privilégiés de rencontres pour les habitants et le site internet <http://www.neauphle-le-chateau.com/index.php>, comme le « Regards » de ce mois en sont le reflet.

Les associations, les élus, les bénévoles mettent tout en œuvre pour inviter au partage, à la convivialité et à la joie. Nous avons tout particulièrement noté la magnifique fête des écoles avec ces chants si réussis par les enfants, sans doute parce que les enseignants ont beaucoup travaillé pour ce faire.

L'initiative d'avoir réuni le même jour la fête du village et celle des associations - le 13 juin -, est un succès que nous saluons tous. La fête de la musique - du 20 juin - était variée et chaque public y a trouvé son genre de prédilection.

Le second semestre verra d'autres animations comme la découverte des souterrains du village en décembre, et la journée du Patrimoine avec les « Peintres de Neauphle » les 19 et 20 septembre.

Le rôle du maire est aussi de remercier le personnel de la mairie, qui a largement participé à tout le travail d'organisation.

Je souhaite rappeler ici que Mme Blard nous quittera fin septembre 2009, et nous lui souhaiterons une retraite bien méritée. Elle sera remplacée par Mme Sophie Soismier, qui travaille avec nous depuis six mois.

Le travail continue pour la commission « Urbanisme », en particulier pour le PLU. Ses propositions vont être étudiées par le Conseil Municipal.

Nous avons ajouté des panneaux d'affichage et remis en état ceux existant, pour une plus grande lisibilité et proximité des habitants.

Les aménagements du terrain de football sont terminés. Le parc de stationnement attenant aux tennis peut recevoir les véhicules légers lors de manifestation festives.

Du côté de la communauté de communes Cœur d'Yvelines, il y a plusieurs bonnes nouvelles de fraîche date :

• Déchèterie

La volonté de la monter est ferme, le financement est assuré, et seules des considérations techniques ont été cause de retard. Ce problème étant surmonté, une consultation d'entreprises a été lancée fin juin.

• Structure multi-accueil (crèche et halte-garderie)

La phase de consultation des entreprises arrive à son terme et les travaux peuvent dès maintenant être envisagés.

• RIAM (relais intercommunal d'assistantes maternelles)

Cette nouvelle structure (supportée intégralement par Cœur d'Yvelines) est en bonne voie et devrait ouvrir au début décembre 2009. Le but est de donner un support professionnel à toutes les assistantes maternelles (les « nounous », si vous préférez !), allant de la formation aux conseils juridiques, en passant par des rencontres pour confronter leurs expériences.

Bonne rentrée à tous.

LA DISTRIBUTION DE SACS EN PAPIER BIODÉGRADABLE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX NE SE FERA AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE DU 21 AU 30 SEPTEMBRE 2009.

EN DEHORS DE CETTE PÉRIODE, AUCUNE DISTRIBUTION NE SERA EFFECTUÉE.

Attention

Cette distribution se fera que pour les Neauphléens n'ayant pas été servis en mars.

Rappel

Dans le cadre de la collecte sélective des déchets, sont considérés comme déchets végétaux:

- les tontes de gazon,
- les feuilles
- tailles de haies présentées en sacs papier biodégradable ou petits fagots tenus par les liens naturels (pas de fil de fer ni liens en plastique)

Les troncs d'arbres ainsi que les souches ne seront pas collectés.

Aucun sac en plastique ne sera ramassé.



LA MAIRIE CHANGE SES HORAIRES D'OUVERTURE

Sur l'initiative de notre nouvelle DGS : Mme Sophie Soismier, la mairie sera ouverte sans interruption le jeudi midi pour permettre aux personnes qui travaillent de pouvoir avoir accès à nos services d'une manière plus aisée.

Les nouveaux horaires figurent dans les « infos pratiques » ci-contre.



COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

22 JUIN 2009

Monsieur Le Maire apporte deux informations complémentaires au compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2009 :

• Il est précisé pour la délibération concernant la fiscalisation des participations allouées au SIVOM : SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de la Région de Montfort-l'Amaury.

• La Délibération ayant pour objet : Elaboration du PLU – Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable – PADD, est complétée ainsi qu'il suit :

Marie-Claude Guidée, Maire-Adjoint chargée de l'urbanisme, expose les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable :

1- Préserver le caractère rural du village et bien confirmer ses qualités architecturales et environnementales :

• Préserver la structure initiale du village et le bâti rural et bourgeois,

• Confirmer les secteurs présentant un caractère agricole,

• Préserver les espaces boisés ou naturels et développer une trame verte à l'échelle des quartiers.

2- Elargir et ouvrir le centre bourg pour affirmer sa fonction :

• Mieux relier le quartier du Bois du Four avec le centre bourg et en faire son extension naturelle,

• Rendre une échelle urbaine aux voies de transit qui coupent le territoire,

• Trouver un nouvel équilibre pour le stationnement entre maintien du commerce de centre bourg et reconquête des espaces publics et favoriser des modes de déplacement alternatifs,

• Affirmer les points de vue paysagers depuis et vers le centre bourg.

3- Accueillir un développement maîtrisé et respectueux de l'environnement afin d'offrir une mixité durable :

• Un effort important pour une offre de logement élargie,

• Mieux encadrer le renouvellement des périphéries,

• Confirmer la place des équipements publics dans le développement du village,

• Améliorer les entrées de ville.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé qui précède n'a pas formulé d'observations sur lesdites orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, à l'exception d'une remarque (une voix) relative au caractère rural du village.

Le Conseil Municipal approuve à 21 (vingt et une) voix pour, 1 (une) abstention (Marie-Claude GUIDÉE) le compte-rendu du lundi 30 mars 2009.

SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PARTICIPATIONS DES FAMILLES A L'ACCUEIL DE LOISIRS

à compter du 1^{er} juillet 2009.

REGIE DE RECETTES CANTINE : EXTENSION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

La régie de recettes pour l'encaissement de la restauration scolaire est complétée à partir du 1^{er} juillet 2009 par l'encaissement :

• Des participations des familles à « L'Accueil de Loisirs »,

• Des sorties et voyages scolaires.

SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES POUR VENTE DE LIVRES

La vente des livres « Si Neauphle m'était conté » ayant remboursé intégralement les frais de réalisation de cet ouvrage, il est proposé le maintien de la vente des livres au profit de dons au CCAS.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR D'YVELINES »

DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE MARCQ

Avis favorable.

MODIFICATION DES STATUTS

Avis favorable, à 21 (vingt et une) voix pour, 1 (une) abstention (Marie-Claude Guidée).

INFOS PRATIQUES

► Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie à partir du 1^{er} septembre :

- Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
- Mardi de 9h à 12h,
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- Jeudi de 9h à 17h sans interruption
- Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h,
- Dernier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Le service de l'Urbanisme est ouvert au public les mercredis et vendredis aux mêmes horaires que la Mairie.

► Téléphone : 01 34 91 00 74

► Télécopieur : 01 34 89 57 20

► Email :

mairie.neauphle@wanadoo.fr

► Site Web :

www.neauphle-le-château.com

PERMANENCES DES ÉLUS

► MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ

Bernard JOPPIN

Sur rendez-vous

► FINANCES - COMMUNICATION INTERNE

Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► FÊTES /ASSOCIATIONS/FLASH/ COMITÉ DES FÊTES

Philippe Leblond - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES

Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE

Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► URBANISME

Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► COMMUNICATION

Alain JUND - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - PCS

Le PCS définit une organisation et des procédures pour informer et accompagner la population de Neauphle-le-Château, en cas de sinistres majeurs (Incendie, canicule, pandémie grippale, tempête, etc...)

Lors de ces sinistres, les personnes fragilisées (personnes âgées, invalides, isolées, handicapées) doivent faire l'objet d'une attention particulière. Aidez-nous à identifier et recenser ces personnes de Neauphle-le-Château que vous connaissez.

Appelez Madame Sophie SOISMIER, en Mairie, au 01.34.91.00.81 ou adressez un courriel. Merci de bien vouloir indiquer les nom, prénom et adresse de la personne que

vous avez identifiée et de bien vouloir préciser sa situation personnelle : sous assistance respiratoire / mobilité réduite / handicapée/ sous assistance d'un appareillage électrique / sous dialyse / personne isolée (pas ou peu de visites)/ personne immobilisée (alitée) / personne malade.

Nous garantissons le caractère strictement anonyme et confidentiel de toutes vos réponses et nous vous remercions par avance

pour ce geste civique. L'Equipe en charge du Plan Communal de Sauvegarde qui poursuit son objectif de créer un PCS, a constitué une équipe pluri-disciplinaire dont vous aurez un aperçu du travail au cours du second semestre.



Neauphle-le-Château
17842 - Commune

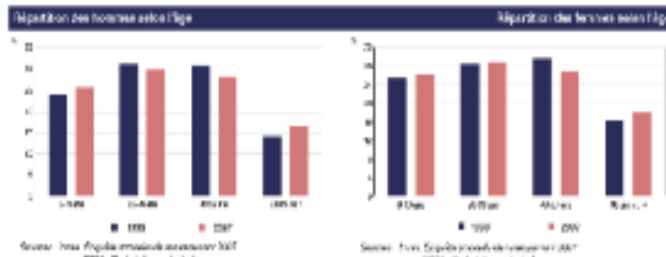
Chiffres clés Enquête annuelle de recensement 2007 Page 1 / 2

Population

	2007	1999
Population	2 070	2 070
Part des hommes (%)	49,6	49,8
Part des femmes (%)	50,4	50,2

Depuis 1999, la population a augmenté de 200 habitants, soit une progression de 7,0%.

Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement 2007 - 1999 - Démographie principale



Type d'activité

	2007	1999
Population	2 070	2 070
Actifs	1 333	1 401
ACTifs occupés (%)	80,0	80,0
Chômeurs (%)	20,0	20,0
INACTifs	737	669
INACTifs de 15-24 ans (%)	10,0	10,0
INACTifs de 25-64 ans (%)	1,0	0,0
INACTifs de 65 ans et plus (%)	20,0	20,0

Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement 2007 - 1999 - Démographie principale

Neauphle-le-Château
17842 - Commune

Chiffres clés Enquête annuelle de recensement 2007 Page 2 / 2

Caractéristiques de la municipalité

	2007	1999
Nombre de ménages	1 133	1 131
Part des ménages d'au moins 2 personnes (%)	27,0	26,4
Part des ménages de 1 personne isolée (%)	2,0	2,0

Depuis 1999, la commune compte 110 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 9,7%.

Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement 2007 - 1999 - Démographie principale

Catégorie de logement **Part des résidences principales**

	2007	1999
Nombre de logements	1 044	1 047
Résidences principales	1 211	1 211
Part des résidences principales (%)	116,0	115,7
Logements secondaires et vacants	41	40
Logements vacants	12	14

Part des résidences principales principales (%)

	2007	1999
Part des résidences principales principales (%)	99,2	99,0
Part des résidences principales secondaires (%)	0,8	1,0

Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement 2007 - 1999 - Démographie principale

Caractéristiques des résidences principales

	2007	1999
Nombre de résidences principales	1 211	1 211
Part des résidences principales (%)	70,0	69,0
Part des résidences principales secondaires (%)	21,0	22,0
Part des résidences principales secondaires vacantes (%)	14,0	12,0
Part des résidences principales secondaires non vacantes (%)	7,0	0,0

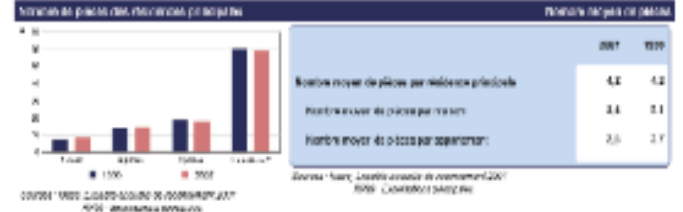
Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement 2007 - 1999 - Démographie principale

Ancienneté d'habitat principal **Caractéristiques des ménages**

	2007
ancienneté d'habitat principal	28,0
ancienneté d'habitat principal - moins de 5 ans (%)	22,0
ancienneté d'habitat principal - 5 à 9 ans (%)	4,0
ancienneté d'habitat principal - 10 ans et plus (%)	74,0

	2007	1999
Nombre de ménages	1 133	1 131
Part des ménages occupés par logement principal (%)	99,0	98,0
Part des ménages occupés par logement principal - moins de 5 ans (%)	13,0	11,0

Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement 2007 - 1999 - Démographie principale



LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Face aux exigences politiques de la fin du XX^{ème} siècle, le Président de la République - approuvé par les Assemblées - a souhaité professionnaliser les armées en 1997. Dans ce contexte, le service militaire obligatoire a disparu, mais perdue une journée citoyenne pour



conserver un lien entre la Nation et son armée.

Le rôle des élus est de solenniser ce moment, en accueillant les personnes concernées et les placer devant leurs responsabilités du citoyen : ce module s'attache à souligner de façon concrète leurs responsabilités des jeunes citoyens face à la Nation, pour mettre en avant les principes fondamentaux de la République.

C'est ce qui a été fait par M. Joppin et les élus du conseil municipal en ce mois de juin.



LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE DANS LES YVELINES

A compter du 27 avril 2009, les demandes de passeport ont cessé d'être reçues dans les Mairies des lieux de résidence.

Les demandes de passeport biométrique sont reçues, quel que soit le domicile du demandeur, dans les communes équipées pour cela.

Les plus proches de Neauphle équipées sont : Beynes/Plaisir/Elancourt/Montigny/Versailles

D'autres communes sur <http://www.neauphle-le-chateau.com/index.php?id=352>

C.C.A.S «SORTIE ANNUELLE»

Le CCAS invite toutes les Neauphléennes et tous les Neauphléens de 65 ans et plus à sa sortie d'automne le Samedi 10 octobre 2009

«VOYAGE À COMPIÈGNE AVEC LA VISITE DE RETHONDES ET DU CHÂTEAU»

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 28 SEPTEMBRE



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 57, av. de la République : Peinture façade – création d'un portail suite à une division autorisée antérieurement (N.O) 14/04/2009
- 24, rue du Dr Bertrand : Modification toiture - vélux (N.O) 14/04/2009
- 1 bis, chemin Pierreux : Installation véranda (N.O) 18/04/2009
- 60, rue de Villancy : Création d'une Piscine (N.O) 24/04/2009
- 67, grande Rue : Modification clôture sur mur existant (N.O) 27/04/2009
- 18, rue de la Gouttière : Remplacement fenêtres, volets, porte-fenêtre (N.O) 05/05/2009
- 60, rue de Villancy : Pose de vélux (N.O) 05/05/2009
- 14, rue Marius Minnard : Remplacement enseigne (N.O) 14/05/2009
- 4, rue du Dr Bertrand : Clôture – remplacement portail (N.O) 14/05/2009
- 10, rue Guillaume de Bois Nivard : Abri de jardin sur emplacement non-conforme au POS (O) 15/05/2009
- 19, rue du Dr Bertrand : Pose de vélux (N.O) 15/05/2009
- 11, rue de Cossé Brissac : Remplacement portail (N.O) 15/05/2009
- 17, rue du Hameau : Ravalement façade – Remplacement porte d'entrée – modification clôture (N.O) 15/05/2009
- 8, rue de la Gouttière : Pose d'un portail (N.O) 02/06/2009
- 1, rue Sainte Appoline : Ouverture de deux fenêtres (N.O) 03/06/2009
- Sente de la Chapelle Saint-Maure : Transformation d'une construction (O) 12/06/2009
- 6, rue du Hameau : Abri de jardin (N.O) 17/06/2009

(N.O) : Non-opposition -
(O) : Opposition -
(R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Place Mancest : Extension et création d'une salle de classe (Accordé) 30/04/2009



La Brigade de Gendarmerie

37 route du Pontel

nous communique un ensemble de conseils et de méthodes de sécurisation :

► PROTÉGEZ VOTRE MAISON

- Fermez le portail si vous en avez un,
- Ne jamais laisser vos clefs sous le paillason, dans le pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres,
- Ayez des serrures trois points, judas, entrebâilleurs de porte d'entrée,
- Vos fenêtres ont des volets et éclairez votre jardin,
- Ne conservez jamais une grosse somme d'argent chez vous,
- De nombreux cambriolages ont lieu de jour, comme de nuit sans effraction : soyez prudents.

► LES BONS RÉFLEXES

- Dissimulez ce qui pourrait tenter un cambrioleur (sacs, clefs, bijoux),
- Prenez toutes les précautions avec des démarcheurs et quémandeurs,
- Si les personnes se présentent comme agents de l'état ou professionnels, demandez leur nom et la carte professionnelle,
- Signalez à la Gendarmerie les comportements suspects.

► EN CAS D'ABSENCE

- Ne laissez aucune indication mentionnant votre absence sur la porte ou la boîte aux lettres,
- Fermez même en cas d'absence brève,
- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins en indiquant la durée, un numéro de téléphone pour vous joindre, et demandez à l'un de vos proches de venir régulièrement,
- Faites relever votre courrier régulièrement,
- Faites un transfert de votre téléphone sur un poste mobile ou fixe,
- Présentez-vous 48 h avant votre départ à la gendarmerie, et demandez à bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances. (passage de patrouille).

► SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Ne touchez à rien pour préserver les traces et indices,
- Appelez votre Brigade 17 ou 0134917680,
- Faites immédiatement opposition sur cartes bancaires et chèquiers.

► CONSEILS EN DÉPLACEMENTS

- Placez votre argent, carte et chéquier, dans les poches intérieures,
- Soyez discrets pour prendre de l'argent aux distributeurs,
- Ne marchez pas sur le bord du trottoir avec votre sac en bandoulière (vol à l'arraché),
- Observez et mémorisez : taille, corpulence, cheveux, vêtements de votre agresseur éventuel,
- Si une voiture est en cause, notez le numéro d'immatriculation, la marque et la couleur,
- Verrouillez portes et fenêtres du véhicule,
- Ne laissez aucun objet en évidence dans la voiture (GPS, CD, Clefs, Sacs, Téléphones).

Et plus généralement, soyez acteurs de votre sécurité, adoptez les réflexes citoyens en signalant une situation suspecte à la Gendarmerie.

LE CARNET

NAISSANCES

- Chloé Marie SZMYTKA RAMBOUILLET 04/04/2009
- Luna, Ana, Claudine POTESTAT TRAPPES 09/05/2009
- Jérémy GOMES VIEIRA POISSY 16/05/2009
- Britany, Marie-Christine BOURIEZ RAMBOUILLET 02/06/2009
- Mathylda RAVIER VERSAILLES 02/06/2009
- Jade LEVREAU VERSAILLES 06/06/2009
- Marilou, Mélanie, Blanche GUEDES POISSY 10/06/2009
- Coline, Maria, Régine GUEDES POISSY 10/06/2009
- Remy, Daniel MORIZOT LE CHESNAY 12/06/2009

MARIAGES

- Sophie, Marie VENANT et Aurélien, Alexandre SEIGNEUR - NLC le 02/05/2009
- Zeila, Aparecida RODRIGUES NEVES et Brahim ZITOUNI - NLC le 16/05/2009
- Catherine, Bernadette, Marie BEAUVOIS et Pierre, René VERDIER - NLC le 13/06/2009

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Hubert, François VASSEUR NLC 07/12/1914 - 15/04/2009
- Michel, Roland, Jacques HILZHEBER JOUARS-PONTCHARTRAIN 31/12/1949 - 08/05/2009
- Simone BÉQUET TRAPPES 29/06/1924 - 07/05/2009

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Alain JUND

LA RUCHE

Vous sentez la fatigue, vous perdez votre concentration, votre enthousiasme, vous voulez être enfin écouté (e), vous voulez prendre soin de vous de manière naturelle, retrouver votre équilibre et vos envies ? La ruche est faite pour vous.

Le mardi 9 juin, jour de l'inauguration, il y règne une intense activité. Les spécialistes et thérapeutes de la personne y sont réunis. Les visiteurs sont accueillis, pris en charge. Puis les présentations faites, ils sont accompagnés

pour la visite des lieux, la découverte d'un univers où la personne humaine est le centre. Nous sommes au milieu d'une organisation structurée, organisée, bienveillante, où chacun a une fonction précise, un rôle déterminé : celui d'entourer les visiteurs, d'écouter attentivement, de répondre avec compétence et mesure.

L'équipe a refait à neuf les locaux, les matériaux sont modernes, les tons sont pastels et transmettent une ambiance détente. Déjà l'on veut me « coacher », ou m'installer sur la table de soins, savoir pourquoi je viens, ce que j'attends... Le bourdon se sent déjà chez lui.

Nous sommes ravis de les avoir dans le périmètre de Neauphle.

Les trois associées qui se sont installées au

2 Guillaume de Bois Nivard à Neauphle vous attendent :

Valérie Brüggemann (Psychothérapeute) 06 81 69 08 40

Amélie Decoux (Ostéopathe) 06 42 85 45 97

Patricia Giraudeau (Praticienne en Shiatsu) 06 08 92 02 33

(Elles sont accompagnées d'une équipe pluridisciplinaire qui va de la naturopathie au coach familial.)

Bienvenue et bonne chance à toute l'équipe.





LA VIE DE LA COMMUNE

FÊTE DE LA MUSIQUE :

La musique était à l'honneur partout dans le pays... à Neauphle aussi.

Le matin à la fête des écoles (très réussie). Puis à 17h, ce sont les chœurs de Durham qui sont venus sur la place pour chanter du profane, puis un office œcuménique dans l'église. La voix transporte l'âme, non ?



La musique va au cœur de l'homme, que ce soit en anglais, en français ou en latin. Et les voix des enfants, quelle merveille celle de « Lam », qui doit – comme un autre du groupe - chanter « mezzo voce » pour ne pas dominer - veut devenir un ténor « like Pavarotti ».



Puis, des amateurs comme Mohamed du Foyer Jean Coctet, qui a eu le courage de se lancer, ou celle de trois très jeunes filles charmantes et entraînées.

Du monde, un service de restauration, les

groupes qui se succèdent, mais un temps indécis, et une crainte de voir les nuages se vider sur nos têtes ont terminé la soirée.

Pendant ce temps, le gala de danse toutes catégories confondues se déroulait à la MJP,

dans un entrain engagé et communicatif. Merveilleux Gala de danse, où l'on balançait de croche en croche au rythme des portées.

Le final à 20h, puis 21h était de toute beauté.

A l'année prochaine !

RÉUSSITE POUR LA FÊTE DES VOISINS

Contrairement aux prévisions météorologiques du mardi 26 mai, la Fête des Voisins s'est déroulée sous un temps clément. Les trois points de rencontres étaient :

L'Ecole Maternelle / L'Ecole Élémentaire et la Maison du Jeu de Paume

Le temps de dresser les tables, gonfler les ballons, préparer les boissons, les bonbons, les premiers voisins sont arrivés dès 19h30.

Ambiance très conviviale : certains sont venus entre voisins, d'autres seuls pour une soirée

propice aux rencontres. Nous avons pu goûter aux talents culinaires de chacun : de succulents flans à la courgette et à la fêta, des cerises à l'eau de vie, de très bonnes pizzas, des quiches, du bon pain, de la bonne cochonnaille.

Chacun avait apporté une spécialité, comme du cidre maison. Que du bonheur de pouvoir partager et faire découvrir, dans la bonne humeur, les spécialités de sa région d'origine.

Certains points ont même été animés musicalement. La Chorale de l'ASLC a interprété des chansons de leur répertoire à la Maison du Jeu de Paume, tandis que résonnait, à l'Ecole Élémentaire, le djembé de Frederick!

Après quelques chansons et quelques pas de danse, tous nos voisins sont rentrés chez eux

avec le sourire en promettant d'être présents l'année prochaine.



FÊTE DES ÉCOLES

La Fête des écoles était le même jour que la Fête de la musique, où étaient réunis les Maternelles et les Primaires. Et de la musique, nous en avons eu !

Les petits vêtus de blanc et bleu, montaient sur scène en se tenant par la main, sous la surveillance attentive des enseignants et des ATSEM et sous le regard attendri des parents. Sous la direction de Mme Le Folgoc, les maternelles ont chanté :

- Trois bougies sur mon gâteau,



- Le petit train,
 - Les légumes,
 - Sur un cheval de bois,
 - Oh Suzanna (le public tapait dans les mains),
 - Un jour je reviendrai (qui ne connaît pas ?).
- Le ton country y était, les enfants attendrissants, et les spectateurs conquis !

Sous l'index professionnel de Mme Lindron, les primaires ont poursuivi :

- Mon ami escargot,
- Après la pluie vient le beau temps,
- Charlemagne
- Il court il court le furet,
- Meunier tu dors,
- A la volette - avec un bis magistral et une ovation des enfants pour le chef de chœur qui le mérite vraiment.

Spectateur, je regardais un papa se démener pour photographier son héritier, une maman ouvrir la bouche de loin comme pour encourager son petit, et une grand'mère avec la larme à l'œil. Emotion quand tu nous tient !

Ensuite restauration parfaitement organisée par les parents d'élèves.

Merci à tous les enseignants, à Mme Lévy qui recueille tous les suffrages pour sa première année, et à Jean-Pierre Oviève toujours présent partout dans le bon tempo.



FÊTE DU VILLAGE ET FÊTE DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 13 JUIN

Fête du village sur le thème « Far West »

Après « les Années Disco » qui ont remporté un vif succès en 2008, place, cette année, au FAR WEST.

Au grand bonheur des enfants, une animation a eu lieu de 15 heures à 20 heures, autour de structures gonflables gratuites : elles étaient surveillées, les parents ont donc laissé leurs enfants avec confiance.

Les Jeux à l'ancienne ont eu un vif succès, comme quoi certains parents pourraient supprimer- ou réduire- les jeux vidéo et autres jeux sur PC ...avec l'accord de leurs chérubins.



Barbe à papa et Pop Corn, gratuits, ont eu beaucoup de succès.

Le bilan de la buvette : 280 repas et 360 bières par exemple, avec barbecue, frites et paëlla.

La soirée était magnifique, la musique et le climat de l'Arizona étaient au rendez-vous. Les bénévoles étaient nombreux, dévoués et attentifs : une équipe de 30 personnes. Et bravo à Nath !



La Fête des associations avait lieu le même jour : une très bonne idée !

Les groupes se sont succédés sur scène à la MJP, démontrant le travail accompli dans l'année.

Baptême du feu pour le nouveau Président Younik Thomas - qui se louait d'avoir une si bonne équipe - il était le fil rouge, aidé très efficacement par Jocelyne et Sophie.

Nous avons aussi visité avec attention l'exposition des travaux de l'année. Nous aurons remarqué les peintres en herbe, et la préparation de la recherche sur les « souterrains de Neauphle »

Vous n'avez pas pu venir ?
Rendez-vous pour la fête de 2010 !



23^{ÈME} BROCANTE : BEAU TEMPS ET BONNE HUMEUR

Déjà la 23^{ème} édition du Vide Greniers Neauphléen, ce Dimanche 21 Juin, jour de fête des Pères et de la Musique. Et toujours une organisation parfaite de la réservation.

Cette année, le Vide Greniers avait fait le plein : 130 exposants. Ils se sont installés dès potron-minet (7 heures - c'est une affaire de lève-tôt!) fort tranquillement car le Syndicat d'initiative, comme chaque année, avait tout préparé, tout balisé. Il ne faisait pas très chaud de si bon matin mais la mise en place n'en a été que plus vive. Les premiers acheteurs étaient déjà à l'affût, farfouillant dans les coffres des voitures sous l'œil amusé des stadistes d'occasion... Bref, ça a démarré très fort.

Et ça c'est poursuivi sur le même tempo car le soleil n'a pas fait défaut, sans taper trop fort. Dans l'ensemble tout le monde a exprimé son contentement : de bonnes ventes (même si les



prix sont vraiment placher) et beaucoup de bonne humeur. Il est vrai que cette manifestation "syndicat d'Initiative" est une très bonne occasion de discuter (pas seulement les prix) avec une foule de gens et de se soutenir d'un stand à l'autre.

Si la page 2009 est tournée, il ne reste plus qu'à attendre la 24^{ème}, l'an prochain.



LA KERMESSE DE 5 COMMUNES

La kermesse annuelle était ce dimanche 12 juin : vous savez, celui où il n'a pas plu !

Un diacre me disait « le ciel nous a entendu ». C'est sûr, « il » entend et voit tout.

La kermesse réunit les églises une fois l'an, et sonne le retour des beaux jours, l'amitié, le partage, le maintien de la convivialité, dans une ambiance heureuse et champêtre.

Les stands sont animés : bouquins, brocante, vêtements. Les jeux traditionnels gymkhana et pêche à la ligne ont toujours le même succès avec grands et petits.

Si la richesse de l'esprit est présente, la nourriture du corps n'est pas oubliée pour autant :

Repas-barbecue, chips, pâtisserie, buvette et barbe à papa auront fait la joie de tous.

Mais le « fin du fin » est pour le vainqueur de la tombola qui a gagné un voyage de 3 jours pour 2 personnes à Rome.



VOYAGES SCOLAIRES

Cette année trois classes de primaire sont parties en voyage de « classes de découverte ».

A leur retour, interview des enfants et des enseignants dans la cour de récréation, (les écouter est un régal avoué) :

« Moi, en Bretagne j'ai vu un gros poisson manger des petits » « Et moi, une étoile de mer très grosse qui marchait »

« Le centre était en face de la mer, il faisait beau et nous avons bien mangé »

Et plus loin « Nous avons vu un Monsieur qui fabriquait un clou »

« Et nous on a vu Lascaux 1.... Mais non ! pas Lascaux 1, c'est le 2 »... « Oui parce que le 1 en touchant tu enlèves la peinture... » « Mais pas du tout : c'est qu'il ne faut pas respirer ! Moi je sais ne pas respirer ! »

Et pour flamber encore un peu : « on a appris à faire le feu ! » « Non pas avec le bois que tu tournes, mais avec du silex »



Question impertinente : « Et tu sais le faire ? »

Réponse « oui, mais je n'y arrive pas ! »

Mots d'enfants, voix de nos chers petits,

spontanéité et candeur que l'adulte que nous sommes a eu le tort d'oublier.



Les CP de Mme Marchal, les CE1/CM2 de Mme Coscino-Mollard, le CE1 de Mme Tournessac, tous ont fait un voyage instructif, ont appris en jouant, et comme le dit l'une d'elles : « Ils ont un peu grandi, loin de papa/maman, au rythme de la vie en collectivité, et surtout ont fait le plein de souvenirs : c'est ça aussi l'école ».

« La municipalité est heureuse que nos enfants aient pu profiter de tels moments, mais aussi de la qualité de l'enseignement dispensé. Les quelques mots et cartes de remerciements reçus en Mairie nous ont touché, merci. »

LA FÊTE DU 14 JUILLET 2009

Le 14 juillet est la fête nationale de la France. Elle commémore la fête de la Fédération, qui fêta elle-même le premier anniversaire de la prise de la Bastille, et marquait la fin de la monarchie absolue.

Les plus âgés se souviennent de la libération de la France, beaucoup ont gardé l'idée du devoir de la mémoire, certains ont oublié le sens de ce jour, les plus jeunes

suivront les aînés, leurs copains leurs modèles.

Nous avons admiré les fusées de lumière du 14 juillet, dansé les vieux airs de « guinguette » ou les danses de « salon ». Il est bon que chacun se rappelle que la liberté des peuples n'est jamais gagnée définitivement, même – ou surtout – si notre volonté passe par des nations avec lesquelles nous sommes associés.

Se souvenir et transmettre est le rôle de tous et de chacun en particulier.

Neauphle était en fête, en chansons, musique et feux d'artifice, dans cet été 2009.

Les flons-flons du bal d'antan, sont remplacés par les trépidations des haut-parleurs, par les hurlements des fusées, par le déchainement des danseurs.

Nous ne sommes plus en 1790, mais plus 2 siècles plus tard.

Les exclamations du public surgissent dans un demi-silence, le ciel s'illumine, les enfants iront se coucher avec de si belles images en tête.

Merci à Philippe Leblond et Daniel Schaeffer de nous le rappeler aussi par leurs actes.



TÉMOIGNAGE

Madeleine, aussi appelée « Maud », nous accueille très gentiment dans son jardin où son fils Pierre taille les troènes de la haie. Son chien Neptune, 11 ans, joue aussitôt au ballon avec les enfants, malgré son « grand âge ». Madeleine a ce chien d'aveugle-handicapé depuis peu, il est « à la retraite » en quelque sorte, et lui tient compagnie dans sa maison rue Marius Minnard.

Madeleine est née en 1931, est arrivée à Neauphle à l'âge de 3 semaines et y a été baptisée en 1933 ; elle a pratiquement passé toute sa vie au village. En effet, elle a vécu à Paris de 1941 à 1943 puis dans le Jura jusqu'en 1945 dans une maison de la Croix Rouge. Madeleine me raconte qu'elle a vécu petite avec ses grands-parents M. et Mme Boilleau, faisant partie des vieilles familles neauphléennes depuis des générations, en bas de la Gouttière. Elle se souvient avec nostalgie des lessives faites au lavoir et de la fontaine, où l'eau de source était excellente. Les Neauphléens y remplissaient leurs bouteilles jusqu'en 1950 environ.

Madeleine est allée à l'école des filles (bâtiment ancien de l'école primaire le long de l'avenue de la République) où il y avait 2 classes seulement de plusieurs niveaux (le tablier noir y était obligatoire). Elle est aussi allée au catéchisme avec l'abbé Pommeret (la grand-mère de Madeleine osait à peine lui parler tant elle le respectait).

Dans les années 1940, la salle paroissiale était à l'emplacement de l'actuelle poste et Melle Godet y donnait des cours de piano (c'est d'ailleurs elle qui a appris l'orgue à Marc Leroy, actuel organiste à Neauphle, et le piano à la tante et au fils de Madeleine, ainsi qu'aux fameuses chanteuses « les sœurs Etienne »...)

Madeleine a habité 2 maisons à la Gouttière, la 2ème étant une pièce qu'elle occupait dans une résidence secondaire, puis sa maison actuelle qu'elle occupe depuis 1965 (les vaches brouaient non loin au tout début : « C'était vraiment la campagne ! »). Elle a travaillé en tant qu'aide-soignante à l'hôpital de Pontchartrain et y a soigné le Père Uguen, aumônier de l'hôpital. Puis, elle s'est occupée du ménage et du linge au presbytère pendant ses jours de congés.

Tout déplacement se faisait à pied, de Pontchartrain à Neauphle, par la « grimpette » principalement. Le jeudi, seul jour de congé de la semaine pour Madeleine, pouvait être, à l'occasion, jour de détente avec son fils qu'elle emmenait au cinéma en bus à Versailles ou au Châtelet en bus et train. La MJP en était à ses débuts et il n'y avait pas autant d'activités qu'aujourd'hui !

Madeleine a connu les débuts de la chorale paroissiale en 1989, avec Jean Debergh, et en fait toujours partie aujourd'hui. Elle est aussi membre du Club des Aînés mais ne peut plus participer aux sorties comme avant, sa santé ne lui permettant pas.

Quand je demande à Madeleine ce qu'elle regrette du passé à Neauphle-le-Château, elle me répond aussitôt les commerces du centre-ville et l'animation qui en découlait. Et de me citer les nombreux marchés « magnifiques » et commerçants aujourd'hui disparus, comme la librairie Pavie (qui vendait aussi du papier-peint), le marchand de cycles Troute, l'épicier qui faisait griller le café, le pressing, le bazar Mascrot et même un marchand d'articles de pêche !

« Tout le monde se connaissait, à l'époque » et Madeleine me dit qu'un enfant seul dans la rue, était aussitôt pris en charge par quelqu'un qui connaissait sa famille, sa maison, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui !

Madeleine me ressort des vieilles photos d'un album et se souvient... par exemple, pendant l'exode sur la N12 à Pontchartrain, elle a vu, depuis la Gouttière, le mitraillage des gens par des avions ennemis ; de même, Madeleine se rappelle qu'une bombe est tombée d'un avion français (car il était poursuivi par un avion étranger ...) rue St Martin chez le maréchal-ferrant, alors qu'elle était en classe.

Et puis aussi le souvenir d'un char allemand qui était tombé en panne devant chez elle. Pendant le temps de la réparation, l'officier allemand est entré chez la grand-mère de Madeleine et a joué du piano avec plaisir (il était organiste à la cathédrale de Cologne et n'avait pas joué depuis longtemps !)

Madeleine a conservé des relations avec des amis d'enfance, dont la plupart ne sont plus à

Neauphle actuellement, et profite pleinement de sa retraite avec son fidèle et joyeux compagnon à 4 pattes qui ne la quitte plus d'une semelle !

PARTICIPER, NOUS RACONTER UNE HISTOIRE, PARTAGER VOS TALENTS

Vous êtes :

- un ancien du village,
- un nouvel arrivant.

Vous avez :

- des idées,
- une histoire à raconter,
- vu l'évolution du village.

Vous voulez :

- participer, partager vos talents,
- aider, donner de votre temps,
- transmettre vos compétences.

Ecrivez, ou téléphonez à la Commission Communication de la Mairie, Écrire à : mairie.neauphle@wanadoo.fr à l'intention de Alain Jund

C'est pour vous que nous travaillons.

En 1889 (il y a 120 ans), nomination de trois facteurs ruraux à Neauphle-le-Château. Le courrier arrivait alors à la gare de Villiers/Neauphle et faisait l'objet de trois distributions par jour. Où est le progrès !!!!!

En 1949, pose des premiers panneaux de signalisation et vitesse portée dans la commune de 8 km/ à 30 km/h.

En 1389, Jehan Mouroust le Jeune est nommé agent-voyer et garde des sceaux de la Châtellenie.

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image